Techniseal®
Protège et embellit

WLP Scellant protecteur
pour pavés et dalles

(141-293 / 3,78L - 241-296 / 18,93L
241-298 / 208,20L)

MISE À JOUR

3 septembre 2010
Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : techniseal.com

Canada et É.-U. : composez le 1 800 465-7325
Autres : composez le (514) 523-8324 (Canada)

UTILISATIONS

- Pavés, dalles et murets de béton. **Non recommandé** sur le béton coulé, la pierre naturelle ou les pavés et dalles en béton coulé ("wet cast") ou en argile.
- Entrées de garage, patios, terrasses, stationnements commerciaux, zones piétonnes, etc.

PROPRIÉTÉS

- Application en 2 couches
- Pénétrant. Ne rend pas la surface plus glissante
- Peut être appliqué immédiatement après l'instalation et le nettoyage des pavés
- Aussi recommandé pour les murs de soutènement
- Facilite le nettoyage de la surface
- Non filmogène
- Base de solvant

DESCRIPTION

Le SCELLANT PROTECTEUR TECHNISEAL WLP POUR PAVÉS ET DALLES est un scellant microporeux de haute technologie qui donne un riche aspect mouillé aux matériaux poreux tels que les pavés, les dalles et les murets de béton. Oléofuge, le SCELLANT PROTECTEUR WLP facilite le nettoyage en empêchant l'huile, la graisse (barbecue) et la saleté de pénétrer le matériau. Hydrofuge, il prévient la formation de mousse et les dommages causés par l'eau. Facile à appliquer, il offre un maximum d'efficacité et de durabilité. Non filmogène, le SCELLANT PROTECTEUR TECHNISEAL WLP ne rend pas les surfaces glissantes; il est donc idéal pour protéger les plages de piscines, les balcons, les marches, les trottoirs, les entrées de garage, etc.

MODE D'EMPLOI

Lire la fiche signalétique avant d'utiliser ce produit. Porter des vêtements de protection appropriés. **PARCE QUE CE PRODUIT EST PÉNÉTRANT, IL NE PEUT ÊTRE FACILEMENT ENLEVABLE. Afin de vous assurer que le résultat réponde à vos attentes, TOUJOURS procéder à un essai sur une petite zone peu apparente. Ne pas diluer.**

Important : Appliquer seulement sur un matériau nu ou sur une surface déjà scellée avec du SCELLANT PROTECTEUR WLP. Attendre que la surface du SCELLANT soit complètement usée avant d'appliquer une nouvelle couche.

FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE

Nouveaux pavés ou dalles de béton : Sous l'effet de l'exposition à l'eau, des taches d'efflorescence (sel blanchâtre) peuvent apparaître à la surface de ces matériaux dans les 60 jours suivant la pose (le délai peut être plus long dans les climats secs). Pour obtenir un résultat optimal, il est préférable de laisser ce phénomène se produire avant de traiter la surface.

Pavés gris pâle : Ces matériaux peuvent apparaître d'une teinte inégale après l'application de SCELLANT WLP; appliquer plutôt du SCELLANT EV ou du iN.

Une bonne préparation de la surface est essentielle :

1) Nettoyage
Si nécessaire, enlever toutes les taches et contaminants (huile, rouille, etc.) à l'aide des PRODUITS DE NETTOYAGE TECHNISEAL appropriés.

2) Préparation
Cette étape est essentielle pour obtenir un aspect mouillé optimal. Préparer la surface entière en enlevant l'efflorescence et la saleté incrustée à l'aide du PRÉPARATEUR DE PAVÉS / NETTOYEUR D'EFFLORESCENCE. Cela assurera un nettoyage uniforme et permettra au SCELLANT PROTECTEUR de mieux pénétrer la surface.

3) Application
Important : Appliquer uniquement sur les surfaces recommandées, car le produit ne peut être enlevé complètement.
La surface doit être propre, sèche (24 heures sans précipitations) et tiède au toucher (matin). La température doit se situer entre 10 °C et 30 °C. Pour obtenir un résultat optimal, appliquer le produit par temps uniforme et en utilisant la même méthode d'application du début à la fin. À l'aide d'un pulvérisateur sans air* ou d'un ROULEAU MOUSSE TECHNISEAL (19 mm d'épaisseur) et d'un bac à peinture en métal, appliquer une première couche de SCELLANT PROTECTEUR WLP. Afin de prévenir les taches de résidu, éponger au rouleau, avant qu'il ne sèche, le SCELLANT qui n'a pas pénétré la surface après 5 minutes. Laisser sécher au moins 30 minutes avant d'appliquer une deuxième couche. Si la surface est extrêmement poreuse, il peut être nécessaire d'appliquer une troisième couche.

*L'application peut être faite au pulvérisateur à condition que la pulvérisation ne soit pas trop fine, ce qui entraînerait l'évaporation du scellant protecteur avant qu'il ne puisse pénétrer la surface. Toujours éponger le surplus au rouleau tel que décrit plus haut.

Conseil : Pour circuler sur une surface fraîchement scellée, porter des chaussures à crampons métalliques (vieux souliers de golf). Laisser sécher 24 heures avant de circuler sur la surface.

Nettoyage des outils : Utiliser un diluant à laque.

RECOUVREMENT

3,78 L couvre jusqu'à 120 pi^2 (11 m^2) en deux couches. Il est obligatoire d'appliquer deux couches de SCELLANT WLP.

VARIATION DU RECOUVREMENT : Comme la première couche de SCELLANT PROTECTEUR WLP pénètre le matériau et sature ses pores, il est normal d'observer une variation substantielle du recouvrement entre la première couche et les couches suivantes.

EMPAQUETAGE

Code de produit	Format détail	Format Pro	Unités par boîte	Unités par palette
141-293	3,78 L	—	4	180
241-296	18,93 L	—	—	48
241-298	—	208,20 L	—	4

AVERTISSEMENT

ATTENTION. IRRITANT. PEUT IRRITER LES YEUX. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir loin des flammes et des étincelles. Tenir hors de la portée des enfants. **PREMIERS SOINS :** Contient un mélange d'acétone/terpène et de siloxane de propriété. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, bien rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, laver au savon et à l'eau. En cas de contact avec les vêtements, enlever ceux-ci. En cas d'inhalation, transporter la personne exposée à l'air frais.

ENTREPOSAGE et DURÉE DE CONSERVATION

Garder à l'abris des intempéries et des rayons directs du soleil. La durée de conservation est de 1 an minimum si le produit est conservé dans son contenant original jamais ouvert et fermé hermétiquement (entre 15 and 20 ^{0}C).

TRANSPORT

Terre et mer

NON RÉGLEMENTÉ

Groupe d'emballage : III
(Point d'éclair > 37,8 °C)
Exempté selon le règlement sur le transport des matières dangereuses en quantité limitée (moins de 500 kg)

GARANTIE LIMITÉE

Techniseal garantit ce Protecteur contre tout défaut de fabrication. Cependant, comme elle n'a aucun contrôle sur la préparation de la surface et sur l'application du produit, la société ne peut garantir le résultat obtenu. La garantie de Techniseal se limite uniquement au remplacement d'un produit qui s'avère défectueux, et ne couvrira jamais les coûts de main d'oeuvre. Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation. Avis : L'utilisateur devra s'assurer que ce produit réponde à ses besoins en effectuant un essai sur 4 pi^2 (0,4m^2) dans les conditions d'utilisation prévues. Dans le cas où aucun essai n'aurait été effectué, la garantie ne s'appliquera qu'à l'application sur 4 pi^2 (0,4m^2).